



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BABY (Hélène), CAIGNY (Florence de), GARNIER (Sylvain), GETHNER (Perry), LABRUNE (Caroline), « Établissement du texte », *Théâtre complet*, Tome III, DU RYER (Pierre), p. 251-254

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12958-5.p.0251](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12958-5.p.0251)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE¹

ÉDITION ORIGINALE

Il existe une seule édition de *Saül* au XVII^e siècle, celle de 1642 in-quarto chez Antoine de Sommaville et Augustin Courbé : Augustin Courbé obtint le privilège pour cette édition le 8 avril 1642, y associa Antoine de Sommaville, et l'impression fut achevée le 31 mai de la même année.

C'est le texte de cette édition originale que nous reproduisons ici.

Le volume² in-quarto comporte 110 pages, précédées d'un frontispice gravé resté anonyme, d'une page de titre, d'une dédicace de 3 pages et de la liste des acteurs ; le texte de la pièce est suivi de l'extrait du privilège. Le privilège est signé Le Brun.

La page de titre se présente de la façon suivante : SAVL, | TRAGEDIE. | DE | M^R. DV RYER. | [fleuron aux armes de France et de Navarre] | A PARIS, | Chez {ANTOINE DE SOMMAVILLE, | en la petite salle, à l'Escu de France. | ET | AVGVSTIN COVRBÉ, en la | mesme salle, à la Palme.} au Palais. | [filet] M. DC. XXXXII. | *Avec Privilège du Roy.*

Imprimeurs : Antoine Coulon pour les cahiers ã⁴, G-O⁴

Michel Brunet pour les cahiers A-F⁴

Format : in-4^o.

Pagination : [8], 110, [2] p.

Contenu : ã1r^o : frontispice gravé – verso blanc – ã2r^o : page de titre – verso blanc – ã3r^o-ã4r^o : dédicace « à tout le monde » – ã4v^o : les acteurs – A1r^o-O3v^o : texte de la tragédie en 5 actes – O4r^o : extrait du privilège – verso blanc

1 Nous remercions vivement Sylvain Garnier pour la collation des exemplaires parisiens.

2 Les éléments de cette description sont donnés par Alain Riffaud (<https://repertoiretheatreimprime.yale.edu/>), page consultée le 19.08.2020).

EXEMPLAIRES CONSULTÉS

- BnF, Arsenal : GD-1165(3) ; 4-BL-3436(1) ; THN-109 ; THN-160 ; THN-9579 ; GD-44243.
- BnF, Tolbiac : Rés-Yf-538 ; Rés-Yf-660.
- Lyon : 360760 (Google livres)

Les différents exemplaires consultés ne présentent pas de différences notables. Seuls le cahier H présente deux très légères différences. L'exemplaire Rés-Yf-578 compose la rime « exciter/profier » pour les vers 919-920 : lors de la correction de « profier » en « profiter », est modifié aussi au passage le dernier vers de la page (vers 930 « me peu t aider » en « me peut aider »). Mais lors de cette correction, une nouvelle erreur se produit par l'inversion des verbes et la rime devient « profiter/retirer », alors qu'elle devait être « exciter/profiter ».

Liste³ des exemplaires consultables en France :

- Arsenal : GD-1165(3) ; 4-BL-3436 (1) ; THN-109 ; THN-160 ; THN-9579 ; GD-44243
- Richelieu : 8-RF-6094
- Tolbiac : Rés-YF-331 ; Rés-Yf-538 (Gallica) ; Rés-Yf-660 ; Rés-Yf-457
- Sorbonne : RRA 8= 438
- Angers : 4 BL 2225 XXIII (1)
- Avignon : 8° 34842/1
- La Rochelle : Rés. 531 C
- Lyon : 360760 (Google livres)
- Tours, CESR : SR 3

ÉDITIONS ANCIENNES ET MODERNES

L'édition de 1642 est la seule pour le xvii^e siècle. Ont suivi au xviii^e siècle trois autres éditions de la pièce dans des anthologies du théâtre français : dans le *Théâtre français, ou Recueil des meilleures pièces du Théâtre des Anciens Auteurs*, paru chez Pierre Ribou en 1705, et qui contient trois tomes, *Saül* est la troisième pièce du premier tome

3 Liste figurant sur le site d'Alain Riffaud, cité dans la note précédente, et constamment mis à jour.

(pages 131-210)⁴ ; dans le *Théâtre français, ou Recueil des meilleures pièces du Théâtre des Anciens Auteurs*, paru chez Gandouin, Nyon père, Valleyre, Huart, Nyon fils, Clousier en 1737, et qui contient douze tomes, *Saül* est la deuxième pièce du troisième tome (pages 105-216)⁵ ; et enfin, en 1780 dans le tome sixième du *Recueil des meilleures pièces dramatiques faites en France depuis Rotrou jusqu'à nos jours, ou Théâtre françois*, à Lyon, chez Joseph-Sulpice Grabit, *Saül* est la dernière pièce (pages 471-572)⁶.

Au xx^e siècle, la pièce fut éditée deux fois, d'abord en 1931 par le grand historien du théâtre Henry Carrington Lancaster (Baltimore, The Johns Hopkins Press), puis par Maria Miller en 1996 (Toulouse, Société de Littératures classiques).

CHOIX ÉDITORIAUX

Les principes généraux sont rappelés à la fin de l'Introduction Générale et nous inventorions ici seulement les choix spécifiques à la pièce *Saül*.

PRÉSENTATION

Nous avons uniformisé l'orthographe du nom « Saul » en « Saül ».

Seuls les noms des personnages qui prennent la parole sont indiqués dans les listes de personnages en début de scène. Aussi avons-nous complété ces rubriques en ajoutant entre crochets le nom des personnages qui sont manifestement en scène bien qu'ils ne s'expriment pas : nous avons ajouté « Abner » dans la liste des personnages de la scène 2

4 [https://books.google.fr/books?id=QxY6AAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false]. Consulté le 30.11.2020.

5 [https://books.google.fr/books?id=GR5HoaxNey8C&printsec=frontcover&dq=theatre+fran%C3%A7ois+ou+recueil+des+meilleures+pi%C3%A8ces+volume+3+1737&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewicy-iCrK_tAhWQ3oUKHcE9ArMQ6AEwAHoECAAAQA#v=onepage&q=theatre%20fran%C3%A7ois%20ou%20recueil%20des%20meilleures%20pi%C3%A8ces%20volume%203%201737&f=false]. Consulté le 30.11.2020.

6 [https://books.google.fr/books?id=s6vnc5JPWnwC&pg=PA572&dq=recueil+meilleure+rotrou+theatre+sixieme&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewie3ObD0L3rAhVvDWMBHTcCBfMQ6wEwAHoECAAAQA#v=onepage&q=recueil%20meilleures%20rotrou%20theatre%20sixieme&f=false]. Consulté le 30.11.2020.

de l'acte II ainsi que dans celle de la scène 3 de l'acte III, et « Michol » dans la liste des personnages de la scène 5 de l'acte IV.

Nous avons mis en italique les discours rapportés aux vers 664, 668, 695-700 et 1064.

Nous avons harmonisé la graphie des noms des noms propres.

Nous avons respecté les rares alinéas (vers 389, 393, 453, 545 et 1167).

ORTHOGRAPHE

Ce qui relève d'une pratique orthographique régulièrement attestée n'a pas été considéré comme faute de composition mais a été corrigé.

Ainsi nous n'avons pas considéré comme faute l'assimilation des désinences du passé simple et du subjonctif imparfait à la troisième personne du singulier, et nous avons corrigé en rétablissant le passé simple ou le subjonctif imparfait : fut (vers 842).

Nous avons systématiquement modernisé l'orthographe de l'imparfait, même si la rime en est affectée (ainsi pour la rime « voix »/« espererois » des vers 1567-1568). De même, la modernisation de l'orthographe affecte la rime « paraistre »/« craistre » des vers 53-54.

ERREURS OU COQUILLES MANIFESTES⁷

De mêmes (38) de qu'elle (43) vous le garder (99) les Prince s (102) ce seroit (119) Est-tu (142) La conceu, la formé, la nourry (243) Contre un poison (334) puisse (346) Ayde zle (355) j'esmouueray (364) jont (442) vous aspire (469) la soubmis (563) un idole (566) Je vois (588) Roceuroient (620) je doine (671) il faut mnstrer (673) la donné (680) ma dit (695) la pû (751) l'a rendra (782) profier (920) ce n'est (1021) la perte (1137) eust (1141) plût (1143) ces traits (1279) ne les faisant (1299) puisque tout Empire (1344) ils sont nos genereux (1376) quoi vois-je encore (1533)

7 En gras les erreurs corrigées par les annotations manuscrites du Rés-Yf-660.